

## Séminaire du Pôle rural – séance du 3 février 2015

Compte rendu réalisé par  
Nicolas ABRAHAM  
Gaëtan LESAGE  
Coline MABIRE  
Thomas PAULMIER  
Johann VORNIERES

*Nicole DUFOURNAUD*

### **Parenté, travail et genre : du devoir féodal à la division du travail (XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle)**

Après avoir soutenue en 2007 sa thèse à l'EHESS en histoire moderne (« Rôles et pouvoirs des femmes au XVI<sup>e</sup> siècle dans la France de l'Ouest ») Nicole Dufournaud est actuellement chercheur associée au LaDéHiS (Laboratoire de Démographie et d'Histoire Sociale). Ses axes de recherche concernent les XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle en particulier sur les problématiques des discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, les femmes en armes, le travail des femmes et la construction juridique des catégories de genre.

Bien plus que le travail et la parenté, le vrai sujet de l'intervention aujourd'hui porte sur la place de la femme à l'époque moderne. Au fil des sources et des premières études historiques, on constate que l'on a tendance à oublier les femmes, citées seulement de temps à autre. Bien heureusement cela n'est plus le cas. En bon élève, le Pôle rural avait consacré un séminaire durant l'année 2002-2003 sur la place des femmes dans les sociétés rurales.

Nicole Dufournaud étudie d'abord les concepts du travail et du ménage aux XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècle, puis par l'exemple des domestiques analyse l'évolution de la servitude aux devoirs salariaux avant de présenter une étude de cas avec la terre de la Turmelière (réseaux de parentés et marché de la terre).

Comme nous le rappelle Montchrestien : « il faut travailler pour se nourrir et se nourrir pour travailler ». Selon Jacques Le Goff, la notion de travail apparaît au XV<sup>e</sup> siècle et n'acquiert sa définition actuelle qu'au XIX<sup>e</sup> siècle. En revanche au Moyen Âge, le travail revêt un aspect ignoble (non noble). Chez les pauvres il est alors question de sa pénibilité mais il peut être « honorable » car créateur. Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, la valeur alors défendue était l'oisiveté qui deviendra après la paresse et sera combattue. C'est alors que l'on voit apparaître la notion de passe-temps. Les nobles exploitent ce temps libre à l'entretien de leur maison. L'oisiveté n'est alors plus tolérée, même pour les femmes. Le travail, jusqu'alors considéré comme ignoble, est hissé au rang des valeurs promues. La mendicité devient alors un interdit dès la fin du XVI<sup>e</sup> siècle car la mendicité et la pauvreté sont malvenues dans un pays ruiné par les guerres de Religion.

Par une étude à l'échelle de la famille, on s'aperçoit que la maisonnée est alors constituée du couple, des serviteurs, des domestiques mais aussi de la parenté (bien souvent les cadets). C'était avant tout une unité économique. On était dans le modèle du père de famille, respecté par sa femme dont la fonction était domestique, même si elle pouvait donner des conseils. La femme avait la lourde charge de nourrir la famille. Les cadets se retrouvent souvent aux services du couple aîné. Les serviteurs étaient au service de leurs maîtres. Le service faisant même partie de l'éducation des enfants (exemple des pages dans les maisons nobles). Le célibat était préféré pour les serviteurs, sauf autorisation des maîtres. La chambrière était le minimum requis dans une maison, souvent proche

des maîtres. Les relations étaient parfois compliquées entre les domestiques et les maîtres, notamment pour la question des gages, mais des exemples révèlent une autre image : certains testaments accordent une part de l'héritage à certains proches domestiques au détriment d'héritiers directs. Au XVII<sup>e</sup> siècle, les domestiques quittent les campagnes pour les villes pour travailler dans l'artisanat plus que l'agriculture. Contrairement aux fausses idées des juristes, les femmes ont le droit de travailler dès le XVIII<sup>e</sup> siècle, des usages leur permettent de subsister économiquement. Ainsi les veuves de marchands nantais peuvent exercer le commerce de la communauté conjugale même s'il existe des enfants majeurs vivants. C'est pourquoi on retrouve régulièrement leur nom dans les inventaires et les rôles de tailles. Ainsi en va-t-il de Jeanne Couillaud qui, après analyse et croisement des actes d'affaires passés devant notaire, est au centre du réseau de relations commerciales tenu par la famille, davantage que son mari. Un autre exemple, celui de la place des femmes dans la famille et la transmission de l'héritage. Le domaine de la Turmelière, objet de conflit pendant près d'un siècle durant entre différents descendants héritiers (tant masculins que féminins) appartenait à la même famille propriétaire. Les femmes qui y interviennent y tenaient un rôle majeur, autant voire plus que les hommes.

Pour conclure, on voit à travers ces différents exemples l'évolution des mœurs et du rôle tenu par les femmes, qui deviennent de plus en plus actrices au même rang que les hommes au sein de la famille. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les valeurs du travail sont positives et les structures sociales se modifient.

## **Débat**

La première partie du débat pose la question de la circulation des fiefs par les femmes au sein des familles. D'après les exemples apportés, on est en droit de se demander si ne s'agit pas d'une spécificité de la Bretagne à l'époque moderne. Il s'avère qu'en Bretagne, on appliquait le droit d'aînesse, qui conférait la totalité ou la majorité des biens au premier-né. Néanmoins la coutume de Bretagne est favorable aux femmes qui héritent de l'usufruit des biens de la communauté conjugale.

En revenant sur le statut des domestiques et des serviteurs, on est revenu sur le salaire attribué aux serviteurs, maigre certes mais bien présent. Les garçons, nommés alors « valets », avaient les mêmes tâches que les chambrières. Le statut de servitude disparaît petit à petit au profit d'un travail salarié, avec des gages, même s'il y a toujours des problèmes dans leur règlement. Jérôme-Luther Viret indique que même si les domestiques avaient des difficultés à récupérer leurs gages pour se marier (avant 1550 principalement), la situation était encore plus flagrante en Angleterre.

Jean-Marc Moriceau met en garde sur la terminologie employée particulièrement pour le travail qui dérive du *labor* latin et peut être reliée à la structure trifonctionnelle de l'ancienne société médiévale. Il souligne le rôle du ménage comme instrument de gestion agricole. Il rappelle que les serviteurs sont en principe gagés et, à cet égard, assimilables à des domestiques payés pour partie en nature et logement. En la matière, la différenciation sexuelle et la hiérarchie sont générales (avec à la base le binôme chambrière/valet et en dehors les bouviers et charretiers. L'étude présentée étant toujours en cours, Nicole Dufournaud a abordé des pistes de recherches pour la compléter, notamment avec l'exploration des registres paroissiaux et développer le dialogue entre l'histoire du droit et l'histoire sociale.

*Pierre PISTRE*

## **Renouveau(x) des campagnes françaises : dynamiques sociodémographiques et spatiales**

Pierre Pistre intervient dans ce séminaire pour évoquer le « Renouveau(x) des campagnes françaises : dynamiques socio démographique et spatiales ». Au cours de ses études de géographie, il s'est orienté progressivement vers les études rurales. Il a consacré sa thèse aux « renouveaux des campagnes françaises : évolution démographique, dynamique spatiale et recomposition sociales », il nous la présente ici.

### *Positionnement et méthodologie de la recherche*

Rappelant le positionnement du chercheur, Pierre Pistre souligne l'idée qu'il faut se concentrer sur les évolutions et les transformations socio-démographiques des campagnes françaises en se positionnant dans une géographie humaine et rurale, au croisement de la démographie, de la sociologie et des études rurales. Il s'est intéressé à la diversité des reprises démographiques rurales (inégalités spatio-temporelles, pluralité des populations et des processus) et pose des hypothèses d'ordre spatial, démographique et sociologique.

Du point de vue de la méthode, sa thèse allie méthodes quantitatives et qualitatives, utilisées à plusieurs échelles spatiales, ainsi que des analyses statistiques des dynamiques socio-démographiques. Les principales bases de données utilisées ont été les fichiers INSEE du recensement de la population depuis 1968, les enquêtes nationales INSEE et des données de DGFIO sur les revenus par commune. Les enquêtes de terrain s'organisent sous trois formes d'investigation : exploitations des statistiques locales, observation des lieux et entretiens avec divers acteurs.

### *Des croissances démographiques rurales à l'attractivité migratoire des campagnes*

L'idée est ici de caractériser de manière spatio-temporelle les reprises démographiques dans les campagnes françaises pour ensuite évaluer le poids des dynamiques croissances urbaines, périurbaines et au-delà. L'attractivité migratoire des campagnes et la croissance portée par les soldes migratoires sont de plus en plus positifs. De même, on constate une inégalité locale des variations naturelles et migratoires : la variation naturelle reste dans l'ensemble négative tandis que la variation migratoire est positive.

### *Des migrations résidentielles aux mobilités résidentielles*

Quelles sont les motivations des installations rurales ? Quelles trajectoires résidentielles présentent les nouveaux arrivants ? Les effets de cycles de vie poussent les personnes à la mobilité, parfois vers les villes, parfois vers les campagnes. On retrouve parmi les motivations l'opposition aux maux de la ville, un retour à la nature, des motivations liées à l'expérience (des lieux dans lesquels on s'est déjà rendus) ou une logique de l'entre-deux (distance au travail, lieu de vie des enfants).

### *Installation résidentielles et recomposition sociale des populations rurales*

On note un ensemble de flux migratoires vers les campagnes selon les PCS. Grâce à un outil d'indication de recomposition sociale par voie migratoires et PCS, on constate une forte surreprésentation des cadres et professions intermédiaires dans les migrations vers les campagnes. En revanche, les retraités sont sous-représentés (moins de changement de résidences).

En conclusion, on note dans le renouveau des campagnes des reprises inégales mais qui concernent des territoires de plus en plus éloignés de l'influence urbaine. On perçoit aussi un rôle moteur des migrations dans les reprises démographiques rurales. Dans le prolongement de cette

thèse, on pourrait se demander quels sont les liens entre dynamiques socio-démographiques et évolution des comportements de mobilités quotidienne dans les espaces peu denses. Peut-on parler d'une « re-ruralisation », qui combinerait les formes de repeuplement mais aussi des formes de transformation dans les mobilités et les modes de vie ?

## Débat

Philippe Madeline : Pourquoi avoir pris trois terrains d'étude méridionaux pour une étude sur toute la France ?

Pierre Pistre : L'idée au départ était de faire une étude nationale avec d'autres terrains d'études pris dans la France du Nord mais par manque de temps, cela n'a pas pu être réalisé mais j'essaye aujourd'hui de poursuivre cette étude.

Philippe Madeline : Comment votre thèse a-t-elle été reçue ?

P.P. : J'ai plutôt eu des bons retours sur cette thèse. Il s'agit d'un type d'étude qui se perd un peu et il y a peu d'équivalents à ce travail à l'heure actuelle.

Philippe Madeline : Pourriez-vous préciser le concept de « campagnes productives » ?

P.P. : On retrouve dans ce que j'ai nommé les « campagnes productives » une surreprésentation de la population vieillissante et des agriculteurs. Il s'agit essentiellement d'une notion utilisée au niveau de la population, sans prendre en compte la surface.

Jean-Marc Moriceau : Votre sujet rappelle les problèmes du terrain pour le géographe et l'historien. L'interprétation générale est assez optimiste mais n'y a-t-il pas des effets de seuil ? Est-ce que toutes les campagnes sont attractives ou y a-t-il une « répulsivité » pour certaines ?

Pierre Pistre : Beaucoup de communes perdent encore de la population. Même si elles croissent de manière migratoire, cela ne suffit pas à compenser le flux émigratoire. Cela semble lié à la distance vis-à-vis des villes mais dépend aussi des différents profils de population.

Pierre Brunet : C'est une bonne chose d'avoir étendu votre travail à l'ensemble de la France. La géographie a besoin de territoires assez vastes et il faut savoir se dégager du ponctuel. Il est évidemment difficile dans une étude de cette ampleur d'associer qualitatif et quantitatif. Il faut alors établir une certaine représentativité. Pour Pierre Brunet la question du domicile n'a pas la même importance pour les actifs ou les retraités.

Pierre Pistre : Il faudrait effectivement définir des pré-régions qui seraient représentatives et permettraient une étude plus juste de l'ensemble du territoire.